



VŒU DU CESER

Séance plénière du 11 mai 2015

Président : Patrick TASSIN

Séance plénière du 11 mai 2015

Avis adopté à l'unanimité

Dans le cadre de la future convention Région/SNCF, le CESER travaille sur l'avenir des transports ferroviaires, avec un zoom sur le triangle Reims/Epernay/Châlons, enjeu important pour le devenir de nos territoires.

La concrétisation d'un pôle métropolitain se fait d'abord par une possibilité de mobilité plus fluide et des dessertes régulières entre les différents territoires. Pour le triangle Reims/Epernay/Châlons, une halte ferroviaire à Farman (zone Ecoparc Reims sud), déjà inscrite dans le Contrat de Projet 2007/2013, mais non mise en œuvre, serait un atout décisif, répondant aux besoins des populations et facilitant le report modal en matière de déplacements quotidiens.

Dans le contexte de la réforme territoriale, le CESER considère comme stratégique, pour le territoire champardennais, la mise en œuvre immédiate de ce projet différé du contrat précédent. La création de cette halte ferroviaire faciliterait les mobilités utiles à un pôle métropolitain.

Le CPER 2014/2020 va être présenté bien avant la fin des travaux du CESER sur les transports ferroviaires. Le CESER rappelle que le CPER doit d'abord être utile aux choix stratégiques régionaux et de nature à contribuer à une relance de la croissance dans le territoire champardennais. Les projets prioritaires ne manquent pas, y compris en matière de bâtiments ou d'infrastructures (campus universitaire, réseaux ferrés, routiers, d'eau, d'électricité, du numérique...).

Mais, comme il l'avait fait pour la précédente génération du CPER, le CESER demande en plus des projets ferroviaires (ligne 4 Paris/Troyes, Charleville-Mézières/Givet) l'inscription de la halte ferroviaire zone Ecoparc Reims sud (Farman) au CPER 2014/2020, pour le moins dans le volet territorial, ainsi qu'un engagement rapide des travaux nécessaires à sa réalisation.



**CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL
DE CHAMPAGNE-ARDENNE**

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho – CS70441
51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Tél. **03 26 70 31 79** – Fax 03 26 21 69 76
Courriel : ceser@cr-champagne-ardenne.fr

www.ceser-champagne-ardenne.fr